CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E121130** **VALABLE JUSQU'AU** **07/10/2027**

ÉDITÉ LE 22/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974

Forme juridique : SAS

Capital : 25 017 489

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT MALO 301340584
Siret : 301 340 584 06589
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés :
Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 64870399

Assurance Responsabilité Civile :
ZURICH INSURANCE 7400044642

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : SAVELYS

Sigle : SAVELYS
14 RUE DU BOIS AURANT
35400 SAINT-MALO

Téléphone : 02 99 82 46 60 **Fax :**
Portable :
Responsabilité légale :
RENNIÉ JOËL DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : https://www.savelys.fr/
E-mail : dtr4@savelys.fr

Effectif moyen : 45 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 412 000 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	41	19/09/2025
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		15/09/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/09/2026 10:15

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E121130** **VALABLE JUSQU'AU** **07/10/2027**

ÉDITÉ LE **22/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974
Forme juridique : SAS

Capital : 25 017 489

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT MALO 301340584

Siret : **301 340 584** **06589**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 64870399

Assurance Responsabilité Civile :
ZURICH INSURANCE 7400044642

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : **SAVELYS (AGENCE)**
Sigle : SAVELYS
14 RUE DU BOIS AURANT
35400 SAINT-MALO

Téléphone : 02 99 82 46 60 **Fax :**
Portable :

Site Internet : https://www.savelys.fr/
E-mail : dtr4@savelys.fr

Responsabilité légale :
RENNIÉ JOËL DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 45 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	19/09/2025
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	15/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	29/10/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	29/10/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.